



## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL** **SEANCE DU 22 JUIN 2018**

**Présents** : Michel FISCHER, Alain MAUBEY, Véronique PAILLARD, Brigitte BONDIVENNE, Laurent BRAYARD, Laurence CAMBRAY, Louis LUX, Chantal REYBARD, Delphine PRUDENT, Michel TRONTIN.

**Excusés** : Henri GUICHARD, Jocelyne FAUVEY qui donne pouvoir à Laurent BRAYARD, Sébastien LONGIN, Isabelle SAILLARD

**Absent** : Hubert POMMIER.

**Secrétaire de séance** : Alain MAUBEY.

### **DEMATERIALISATION DES ACTES AVEC LA PREFECTURE**

Le Conseil Municipal décide de dématérialiser les actes soumis au contrôle de la légalité par la Préfecture.

### **DECISION MODIFICATIVE**

Pour répondre à une demande de la trésorerie, le Conseil Municipal prend connaissance d'une opération comptable obligatoire pour l'équilibre des comptes entre sections.

### **CALENDRIER DES PROCHAINES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

- 14 septembre
- 26 octobre
- 07 décembre

### **AFFAIRES EN COURS ET INFORMATIONS DIVERSES**

#### **Travaux dans la salle communale :**

Le Conseil prend connaissance des dernières remarques de la commission travaux. Le dossier est en attente des réponses liées aux montants des subventions attribuées et du cout global et sera examiné lors du prochain conseil municipal.

- **Inventaire petit patrimoine :**

L'entretien et la valorisation du petit patrimoine bâti public est une des nouvelles compétences d'ECLA. Le Maire salue le travail de la commission communale qui a inventorié les lieux et bâtiments susceptibles de rentrer dans ce périmètre de gestion. Le dossier de présentation sera transmis à la commission culturelle d'ECLA qui statuera en septembre.

- **Arrêté préfectoral d'enregistrement :**

Le Conseil Municipal prend connaissance de l'arrêté préfectoral refusant à la Société Caniotti Père et Fils la demande d'enregistrement en régularisation de l'installation de stockage de déchets inertes sise Route de Vernantois. En outre, le demandeur devra procéder à la remise en état des lieux par enlèvement des déchets stockés et leur évacuation dans une filière autorisée.

- **Inventaire des vergers :**

L'association « Les croqueurs de pommes » souhaite informer, faire connaître et sauvegarder le patrimoine fruitier local. Dans ce but les propriétaires de vergers qui le souhaitent peuvent se faire connaître au secrétariat de Mairie.

- **Urbanisme :**

Le Conseil Municipal prend connaissance des derniers projets d'urbanisme déposés.

- **Affaires scolaires :**

A la prochaine rentrée la semaine scolaire sera de nouveau de quatre jours. Le Centre des Loisirs rouvrira donc le mercredi.

- **L'Agence Postale Communale** sera fermée du 29 juin au 21 juillet inclus.

- **Le secrétariat de Mairie** sera fermé du 02 août au 28 août inclus.

La séance est levée à 22 h 30

Le Maire,

Michel FISCHER



Le Secrétaire de Séance,

Alain MAUBEY.